

VIII^e PROPOSITION.

Second exemple du même motif, qui fait voir combien la tentation en est dangereuse.

« Néchao, roi d'Égypte, marcha en bataille contre les Charcamites le long de l'Euphrate; et Josias alla à sa rencontre¹. Mais Néchao lui envoya des ambassadeurs pour lui dire : Qu'ai-je à démêler avec vous, roi de Juda? Ce n'est pas à vous que j'en veux : j'attaque un autre pays, où Dieu m'a commandé de marcher en diligence : ne combattez plus contre Dieu qui est avec moi, de peur que je ne vous fasse périr. Josias ne voulut point s'en retourner; mais il se mit en état de faire la guerre, et ne voulut point écouter Néchao, qui lui parlait de la part de Dieu. Il s'avança donc pour combattre dans la plaine de Mageddo. Blessé par les archers, il dit à ses serviteurs : Retirez-moi du combat, car je suis blessé. On l'enleva de son chariot, pour le transporter dans un autre qui le suivait, selon la coutume des rois, et on le ramena à Jérusalem, où il mourut pleuré de tout le peuple, et principalement de Jérémie, dont les lamentations se chantent encore aujourd'hui par tout Israël. »

Si un si bon roi se laisse tenter par le désir de la victoire, ou en tout cas par celui de faire la guerre sans raison, que ne doit-on pas craindre pour les autres?

IX^e PROPOSITION.

On combat toujours avec une sorte de désavantage, quand on fait la guerre sans sujet.

On peut remarquer, sur ces deux exemples, que c'est un désavantage de faire la guerre sans raison.

Une bonne cause ajoutée aux autres avantages de la guerre, le courage et la confiance. L'indignation contre l'injustice augmente la force, et fait que l'on combat d'une manière plus déterminée et plus hardie. On a même sujet de présumer qu'on a Dieu pour soi; parce qu'on y a la justice, dont il est le protecteur naturel. On perd cet avantage, quand on fait la guerre sans nécessité, et de gaité de cœur : de sorte que, quel que puisse être l'événement, selon les terribles et profonds jugements de Dieu, qui distribue la victoire par des ordres et par des ressorts très-cachés; lorsqu'on ne met pas la justice de son côté, on peut dire, par cet endroit-là, que l'on combat toujours avec des forces inégales.

C'est même déjà un effet de la vengeance de Dieu, d'être livré à l'esprit de la guerre. Et il est écrit d'Amasias, dans l'occasion que nous venons

¹ II. Paral. xxxv, 20, 21 et seq.

de voir, que ce prince ne voulut pas écouter les sages conseils du roi d'Israël, qui le détournait d'une guerre injustement entreprise : « parce que c'était la volonté du Seigneur, qu'il fût livré aux mains de ses ennemis, à cause des dieux d'Idumée qu'il avait servis¹. »

X^e PROPOSITION.

On a sujet d'espérer qu'on met Dieu de son côté, quand on y met la justice.

« Seigneur, disait Josaphat², les enfants d'Ammon et de Moab, et les habitants de la montagne de Séir, ont été épargnés pas nos ancêtres, lorsqu'ils sortaient de l'Égypte; et ils se sont détournés à côté, pour ne passer point sur ces terres, et n'avoir pas occasion de combattre ces peuples. Et eux, au contraire, ils assemblent une armée immense pour nous chasser de la terre que vous nous avez donnée. Vous donc, notre Dieu, ne les jugerez-vous pas, puisque nous n'avons point assez de force pour nous opposer à cette prodigieuse multitude qui tombe sur nous? Nous ne savons que faire pour leur résister, et il ne nous reste que de lever les yeux vers vous. »

Ainsi pria Josaphat : et il reçut dans le moment des assurances de la protection de Dieu.

XI^e PROPOSITION.

Les plus forts sont assez souvent les plus circonspects à prendre les armes.

On en a vu des exemples dans les guerres d'Amasias et de Josias. J'en ajouterai encore un dans un fait particulier.

Dans une déroute des enfants d'Israël du parti d'Isboeth, conduit par Abner contre David³, Asaël, un des frères de Joab, qui se fiait en la légèreté de ses pieds plus vites que ceux des chevreuils habitants des forêts, poursuivait Abner sans se détourner à droite ni à gauche, et allant toujours sur ses pas. Abner regarda un moment derrière, et lui dit : Êtes-vous Asaël? Oui, répondit-il. Abner poursuivit : Retirez-vous d'un côté ou d'un autre, et attachez-vous à qui vous voudrez parmi la jeunesse fugitive, pour en avoir la dépouille. Asaël ne cessa point de le presser : et Abner répéta encore : Retirez-vous, je vous prie, et cessez de me poursuivre; autrement je serai contraint de vous percer, et de vous laisser attaché à la terre : et comment pourrai-je après cela lever les yeux devant votre frère Joab? Asaël méprisa ce discours; et Abner le frappa dans l'aîne, et le perça d'outre

¹ II. Paral. xxv, 20.

² Ibid. xx, 10, 11 et seq.

³ II. Reg. ii, 17, 18 et seq.

« en outre. Il mourut sur-le-champ de sa blessure : et tous les passants s'arrêtaient pour voir Asaël couché par terre. »

On ne pouvait garder plus de modération, dans sa supériorité, que le faisait Abner, un des vaillants hommes de son temps, ni ménager davantage Joab et Asaël.

XII^e PROPOSITION.

Sanglante dérision des conquérants par le prophète Isaïe.

« Comment êtes-vous tombé, bel astre qui luisiez au ciel comme l'étoile du matin; vous qui frappiez les nations, et disiez en votre cœur : Je monterai jusqu'au ciel; je m'élèverai au-dessus des astres; je prendrai séance sur la montagne du temple où Dieu a fixé sa demeure à côté du nord; je volerai au-dessus des nues, et je serai semblable au Très-Haut? Mais je vous vois plongé dans les enfers, dans l'abîme profond du tombeau. Ceux qui vous verront, se baisseront pour vous considérer dans ce creux, et diront en vous regardant : N'est-ce pas là celui qui troublait la terre, qui ébranlait les royaumes, qui a fait du monde un désert, qui en a désolé les villes et renfermé ses captifs dans des cachots? Les rois des Gentils sont morts dans la gloire, et enterrés dans leurs sépulcres : mais vous, on vous en a arraché, et vous êtes resté sur la terre, comme une branche inutile et impure, sans laisser de postérité¹. »

Et un peu devant² : « Quand vous êtes tombé à terre, tout l'univers est demeuré dans l'étonnement et dans le silence : les pins mêmes se sont réjouis, et ont dit que depuis votre mort personne ne les coupe plus (pour en construire des vaisseaux, et en faire des machines de guerre). L'enfer a été troublé par votre arrivée, et a envoyé au-devant de vous les géants. Les rois de la terre se sont élevés, et tous les princes des nations; et tous vous disent : Quoi donc! vous avez été blessé comme nous; vous êtes devenu semblable à nous? Votre orgueil est précipité dans les enfers, votre cadavre est gisant dans le tombeau, vous êtes couché sur la pourriture, et votre couverture sont les vers? »

XIII^e PROPOSITION.

Deux paroles du Fils de Dieu qui anéantissent la fausse gloire, et éteignent l'amour des conquêtes.

Il n'y a rien au-dessus de ces expressions, que la simplicité de ces deux paroles du Fils de Dieu³ : « Que sert à l'homme de conquérir le

« monde, s'il perd son âme? Et qu'est-ce qu'on donnera en échange pour son âme? »

Et encore, pour foudroyer d'un seul mot la fausse gloire : « Ils ont reçu leur récompense¹. » Ils ont prié dans les coins des rues; ils ont jeûné; ils ont fait l'aumône. Ajoutons : ils ont exercé ces grandes vertus militaires, si laborieuses et si éclatantes, pour faire parler les hommes : « En vérité, je vous le dis; ils ont reçu leur récompense. » Ils ont voulu qu'on parlât d'eux : ils sont contents; on en parle par tout l'univers, ils jouissent de ce bruit confus dont ils étaient enivrés : et vains qu'ils étaient, ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs projets : *Receperunt mercedem suam, vani vanam*, comme dit saint Augustin².

Que de sueurs, que de travaux, disait Alexandre (mais que de sang répandu) pour faire parler les Athéniens! Il sentait la vanité de cette frivole récompense; et en même temps il se repaissait de cette fumée.

ARTICLE III.

Des guerres entre les citoyens, avec leurs motifs; et des règles qu'on y doit suivre.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Premier exemple. On résout la guerre entre les tribus par un faux soupçon; et en s'expliquant on fait la paix.

Ceux de la tribu de Ruben et de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé, étaient séparés de leurs frères par le Jourdain; et ils érigeaient sur les bords de ce fleuve un autel d'une grandeur immense. Le reste des enfants d'Israël, ayant appris qu'on érigeait contre eux cet autel dans la terre de Chanaan, s'assemblèrent tous en Silo pour combattre contre eux; et en attendant envoyèrent un député de chaque tribu, avec Phinéès, fils d'Éléazar, souverain sacrificateur. Comme ils furent arrivés dans la terre de Galaad où ils trouvèrent les Rubénistes, et les autres qui élevaient cet autel, ils leur parlèrent ainsi³ : « Quelle est cette transgression de la loi de Dieu? Pourquoi abandonnez-vous le Dieu d'Israël, et bâtissez-vous un autel sacrilège pour vous éloigner de son culte? Que si vous croyez que la terre que vous habitez est immonde (faute d'être sanctifiée par un autel), venez plutôt avec nous dans la terre où est établi le tabernacle du Seigneur, et y demeurez. Nous vous prions seulement de ne pas délaissier le Seigneur ni notre société, en établissant un autre autel que celui du Seigneur

¹ Math. vi, 2, 5.

² In Ps. cxviii, serm. xii, n° 2; t. iv, col. 1306.

³ Jos. xxii, 10, 11 et seq.

¹ Is. xiv, 12, 13 et seq.

² Ibid. 6, 7 et seq.

³ Matth. xvi, 26.

« notre Dieu ; et de ne point attirer sur nous tous sa juste vengeance, comme fit Achab par son blasphème.

« Ceux de Ruben et les autres répondirent à ce discours : Le Seigneur, le très-puissant Dieu sait, et tout Israël en sera témoin, que nous n'élevons cet autel que pour être un mémorial éternel du droit que nous avons, nous et nos enfants, sur les holocaustes ; de peur qu'un jour vous ne leur disiez : Vous n'avez point de part au culte de Dieu. Phinéès, qui était le chef de la légation, ayant ouï cette réponse prononcée par les Rubénistes et les autres, avec exécution du sacrilège qu'on leur imputait, en fit rapport à tout le peuple qui en fut content : et le nouvel autel fut appelé : Témoignage que le Seigneur était Dieu. »

On voit là que les tribus allaient armer contre leurs frères, qu'ils estimaient prévaricateurs, mais que, sans rien précipiter, on en vint à un entier éclaircissement, comme la prudence et la charité le voulait ; et la paix fut faite.

II^e PROPOSITION.

Second exemple. Le peuple arme pour la juste punition d'un crime, faute d'en livrer les auteurs.

Un lévite faisant son chemin, logea en passant dans la ville de Gabaa, qui appartenait à ceux de Benjamin : il en fut indignement traité, lui et sa femme, qui mourut entre leurs bras impudiques¹. Le lévite, pour exciter la vengeance publique, en partagea le corps mort en douze morceaux, qu'il dispersa dans tous les confins d'Israël. A ce spectacle, chacun s'écriait² : « On n'a jamais vu une telle chose en Israël. Assemblez-vous, dit-on aux tribus, et ordonnez en commun ce qu'il faut faire. »

Les tribus étant assemblées, il fut ordonné qu'avant toutes choses on demanderait les coupables³. Mais, au lieu de les livrer, ceux de Benjamin en entreprirent la défense, et se jetèrent dans Gabaa, au nombre de vingt-cinq mille combattants, tous gens de main et de courage, et très-instruits dans l'art de la guerre. Cependant les tribus entreprirent une guerre si difficile ; et après divers combats avec un événement douteux, la tribu de Benjamin fut exterminée, à la réserve de six cents hommes, qui avaient échappé à tant de sanglantes batailles.

Outre la difficulté de cette guerre, il y avait encore à considérer l'extinction d'une tribu dans Israël. C'est de quoi toutes les tribus étaient affligées : « Quoi donc, disait-on⁴, il périra une

¹ *Jud.* xix, 1, 2 et seq.

² *Ibid.* xix, 30.

³ *Ibid.* xx, 1, 2 et seq.

⁴ *Ibid.* xxi, 3, 6, 7 et seq.

« des tribus, une des sources d'Israël ? » Mais la justice l'emporta : et tout ce qu'obtint le regret d'une perte si considérable, c'est d'aider cette misérable tribu, autant qu'on pouvait, à se rétablir par le mariage.

III^e PROPOSITION.

Troisième exemple. On procédait par les armes à la punition de ceux qui ne venaient pas à l'armée, étant mandés par ordre public.

C'est ce qui paraît dans la même guerre, où l'on introduisit une accusation en demandant : « Qui sont ceux qui ne se sont pas rendus à l'assemblée générale ? On trouva que ceux de Jabés Galaad y avaient manqué : et on choisit dix mille des meilleurs soldats pour les passer au fil de l'épée¹. »

Gédéon avait puni à peu près de même ceux de Soccoth, qui par un esprit de révolte refusèrent des vivres à l'armée qui marchait à l'ennemi. Il prit la tour de Phannuel, où ils mettaient leur espérance ; il la démolit, et en fit mourir les habitants².

C'est ainsi qu'on ôte aux rebelles et aux mutins les forteresses dont ils abusent ; et on laisse un exemple à la postérité, du châtiment qu'on en fait.

On voit clairement, par ces exemples, que la puissance publique doit être armée, afin que la force demeure toujours au souverain.

IV^e PROPOSITION.

Quatrième exemple. La guerre entre David et Isboseth fils de Saül.

Tout le royaume de Saül, après la mort de ce prince, appartenait à David. Dieu en était non-seulement le maître absolu, par son domaine souverain et universel, mais encore le propriétaire, par ses titres particuliers sur la famille d'Abraham, et sur tout le peuple d'Israël. Dieu donc ayant donné ce royaume entier à David, qu'il avait fait sacrer par Samuel, et à sa famille, on ne peut douter de son droit : et néanmoins Dieu voulait qu'il conquît ce royaume qui lui appartenait à si juste titre.

Ce droit de David avait été reconnu par tout le peuple, et même par la famille de Saül. Jonathas, fils de Saül, dit à David³ : « Je sais que vous régnerez sur Israël, et je serai le second après vous : et mon père ne l'ignore pas. » En effet, Saül lui-même, dans un de ses bons moments, avait parlé à David en ces termes⁴ : « Comme je sais que vous régnerez très-certainement, et que vous aurez en main le royaume

¹ *Jud.* xxi, 8, 9, 10.

² *Ibid.* viii, 5, 6 et seq.

³ *I. Reg.* xxiii, 17.

⁴ *Ibid.* xxiv, 21, 22.

« d'Israël, jurez-moi que vous conserverez les restes de ma race. » Ainsi le droit de David était constant.

Ce qui retarda l'exécution de la volonté de Dieu, fut qu'Abner, fils de Ner, qui commandait les armées sous Saül, fit valoir le nom de ce prince, et mit son fils Isboseth sur le trône durant sept ans¹, pendant que David régnait à Hébron sur la maison de Juda.

Quelque certain et reconnu que fût le droit de David, il n'usa pas de ses avantages durant cette guerre, et ménagea le sang des citoyens. En ce temps, les Philistins, ennemis du peuple de Dieu, n'entreprenaient rien, et David n'avait rien à craindre du côté des étrangers : ainsi il ne pressait pas Isboseth, et le laissa deux ans paisible, sans faire aucun mouvement. La guerre s'alluma ensuite ; et il y eut un combat assez rude entre les deux partis². Mais Abner, d'une hauteur où il s'était rallié, avec ce qu'il avait de troupes plus affectionnées à la maison de Saül, qui étaient celles de la tribu de Benjamin, d'où il était, « ayant crié à Joab, qui poursuivait àprement l'armée en déroute³ : Jusqu'à quand poursuivrez-vous des fugitifs ? et voulez-vous les passer tous au fil de l'épée ? Ignorez-vous ce que peuvent de braves gens dans le désespoir, et ne vaut-il pas mieux empêcher vos troupes de pousser à bout leurs frères ? » Joab ne demandait pas mieux, et n'eut pas plutôt ouï le reproche d'Abner qu'il lui répondit : « Vive le Seigneur ! si vous aviez parlé plus tôt, le peuple dès le matin aurait cessé de poursuivre son frère. Il fit en même temps sonner la retraite ; et le combat, qui avait duré jusqu'au soir, cessa à l'instant. »

On voit, en cette conduite, l'esprit où l'on était d'épargner le sang fraternel, c'est-à-dire, celui des tribus toutes sorties de Jacob. C'est le seul combat mémorable qui fut donné : et, quelque rude qu'il eût été, on ne trouva parmi les morts que dix-neuf hommes du côté de David ; et de celui d'Abner, quoique battu, seulement trois cent soixante.

On remarque même que David n'alla jamais en personne à cette guerre, de peur que la présence du roi n'engageât un combat général. Ce prince ne voulait pas tremper ses mains dans le sang de ses sujets : et il ménagea autant qu'il pouvait les restes de la maison de Saül, à cause de Jonathas. Ce ne furent que rencontres particulières, où, comme David allait toujours croissant et se fortifiant de plus en plus, pendant que la maison

¹ *II. Reg.* ii, 8 et seq.

² *Ibid.* 17.

³ *Ibid.* 26, 27, 28.

« de Saül ne cessait de diminuer⁴, « il crut qu'il valait mieux la laisser tomber comme d'elle-même, que de la poursuivre à outrance.

Tout roulait dans le parti d'Isboseth sur le crédit du seul Abner. David n'avait qu'à le ménager, et à profiter comme il fit des mécontentements qu'il recevait tous les jours d'un maître également faible et hautain⁵.

Abner, en son âme, savait que David était le roi légitime ; et un jour, maltraité par Isboseth, il le menaça de faire régner David sur tout Israël, comme le Seigneur l'avait ordonné et promis⁶.

Il traita en effet avec David, à qui il avait gagné tout Israël et tout Benjamin, en leur disant : « Hier et avant-hier vous cherchiez David pour le faire roi ; accomplissez donc ce que le Seigneur a dit : Qu'il sauverait par sa main tout Israël de la main des Philistins⁷. »

Il arriva, dans ces conjonctures, que Joab tua Abner en trahison. « Et sa mort ne fut pas plus tôt sue par Isboseth, que les bras lui tombèrent de faiblesse, et que tout Israël fut mis en troubles⁸. » Ce qui donna la hardiesse à deux capitaines de voleurs de le tuer lui-même en plein jour dans son lit, où il dormait sur le midi ; et ils apportèrent sa tête à David⁹.

Ainsi finit la guerre civile, comme David l'avait toujours espéré, sans presque verser de sang dans les combats. Mais David, dont les mains en étaient pures, de peur qu'on ne crût qu'il avait eu part à l'assassinat d'Abner et à celui d'Isboseth, s'en disculpa par deux actions éclatantes qui lui gagnèrent tous les cœurs.

La conjoncture des temps, où le règne qui commençait était encore peu affermi, ne permettait pas à David de faire punir Joab, dont la personne était importante et les services nécessaires. Ce qu'il put faire au sujet du meurtre d'Abner fut de dire à toute l'armée, et à Joab même¹⁰ : « Déchirez vos habits, et revêtez-vous de sacs, et pleurez dans les funérailles d'Abner. David lui-même suivait le cercueil. Et quand on eut enterré Abner, David éleva sa voix, et dit en pleurant : « Abner n'est pas mort comme un lâche : tes mains n'ont pas été liées, ainsi qu'on fait aux vaincus ; ni tes pieds n'ont pas été mis dans les entraves : tu es tombé comme il arrive aux plus braves, devant des enfants d'iniquité. A ces mots tout Israël redoubla ses pleurs. Et comme toute la multitude venait pour manger avec le roi

¹ *II. Reg.* iii, 1.

² *Ibid.* 6, 7, 8.

³ *Ibid.* 9, 10.

⁴ *Ibid.* 17, 18, 19.

⁵ *Ibid.* iv, 1.

⁶ *Ibid.* 5, 6, 7, 8.

⁷ *Ibid.* iii, 31, 32 et seq.

« pendant le jour : A Dieu ne plaise, dit David, « que j'interrompe le deuil, et que je goûte un « morceau de pain, avant le coucher du soleil. « Ainsi Dieu me soit en aide ! Tout le peuple « entendit ce serment ; et louant ce que fit David, « le reconnut innocent du meurtre d'Abner. »

Il fit plus, et « disait tout haut à ses servi- « teurs : Ne voyez-vous pas qu'Israël perd au- « jourd'hui un grand capitaine ? Pour moi je suis « faible encore, et sacré depuis peu de temps. Ces « enfants de Sarvia (c'était Joab et Abisaï son « frère) me sont durs : le Seigneur rende aux « méchants suivant leurs crimes ! » C'est tout ce que permettait la conjoncture des temps.

Pour ce qui regarde Isboseth ; quand ces deux chefs de brigands, Baana et Réchab, lui en apportèrent la tête, croyant lui rendre un grand service : « Vive le Seigneur, dit-il ², qui m'a « toujours délivré de toute angoisse ! Celui qui « vint m'annoncer la mort de Saül, dont il se « vantait d'être l'auteur, et qui croyait m'ap- « porter une nouvelle agréable, dont il attendait « récompense, fut mis à mort par mon ordre. « Combien plus redemanderai-je à deux traîtres « le sang d'un homme innocent, qu'ils ont tué « sur son lit, et qui ne leur avait fait aucun mal ! » Ainsi périrent ces deux voleurs, comme avait péri celui qui se glorifiait d'avoir tué le roi Saül. La différence qu'y mit David, c'est que celui-ci fut puni comme meurtrier de l'oint du Seigneur ; et ceux-là furent tués comme coupables du sang d'un homme innocent qui ne leur faisait aucun mal, sans l'appeler l'oint du Seigneur, parce qu'en effet il ne l'était pas.

On voit, par la conduite de David, que dans une guerre civile un bon prince doit ménager le sang des citoyens. S'il arrive des meurtres, qu'on pourrait lui attribuer à cause qu'il en profite, il doit s'en justifier si hautement, que tout le peuple en soit content.

V^e PROPOSITION.

Cinquième et sixième exemple. La guerre civile d'Absalon et de Séba, avec l'histoire d'Adonias.

Jamais prince n'était né avec de plus grands avantages naturels, ni plus capable de causer de grands mouvements, et de former un grand parti dans un État, qu'Absalon fils de David. Outre les grâces qui accompagnaient toute sa personne ³, c'était le plus accueillant et le plus prévenant de tous les hommes. Il faisait paraître un amour immense pour la justice, et savait flatter par cet endroit-là, tous ceux qui paraissaient avoir le

¹ II. Reg. III, 28, 39.

² Ibid. IV, 9, 10, 11.

³ Ibid. XIV, 25.

moindre sujet de se plaindre ¹. Nous l'avons observé ailleurs : et je ne sais si nous avons aussi remarqué que David s'était peut-être un peu ralenti de ce côté-là, durant qu'il était occupé de Bethsabée. Quoi qu'il en soit, Absalon sut profiter de la conjoncture où la réputation du roi son père semblait être entamée par cette faiblesse, et encore plus par le meurtre odieux d'Urie, un si brave homme, si attaché au service, et si fidèle à son maître.

Il était le fils aîné du roi, le trône le regardait ; et il en était si proche, qu'à peine lui restait-il un pas à faire pour y monter.

Pour se donner un relief proportionné à une si haute naissance, « il se fit des chariots, et des « cavaliers, avec cinquante hommes qui le pré- « cédaient ² ; » et il imposait au peuple avec cet éclat. Ce fut une faute contre la bonne politique ; et il ne fallait rien permettre d'extraordinaire à un esprit si entreprenant. Le roi, peu défiant de sa nature, et toujours trop indulgent à ses enfants, ne le reprit pas de cette démarche hardie. Absalon le savait gagner par les flatteries ; et, privé dans une disgrâce de la présence du roi, il lui fit dire ³ : « Pourquoi m'avez-vous retiré de Gessur « où j'étais banni ? Il m'y fallait laisser achever « mes jours. Que je voie la face du roi ou qu'il « me donne la mort. »

Quand il eut assez établi ses intelligences par tout le royaume, et qu'il se crut en état d'éclater, il choisit la ville d'Hébron, l'ancien siège de la royauté, qui lui était tout acquise, pour se déclarer. Le prétexte de s'éloigner de la cour ne pouvait être plus spécieux, ni plus flatteur pour le roi : « Pendant que j'étais banni de votre cour, « j'ai fait vœu, si je revenais à Jérusalem pour y « jouir de votre présence, de sacrifier au Seigneur « dans Hébron ⁴. »

Absalon ne fut pas plutôt à Hébron, qu'il fit donner le signal de la révolte à tout Israël. Et on s'écria de tous côtés : « Absalon règne dans Hébron ⁵. »

Ce prince artificieux engagea dans ce voyage deux cents hommes des principaux de Jérusalem ⁶, qui ne pensaient à rien moins qu'à faire Absalon roi ; mais ils se trouvèrent cependant forcés à se déclarer pour lui. En même temps on vit paraître à la tête de son conseil, « Achitophel, « le principal ministre et le conseiller de David ⁷, « que l'on consultait comme Dieu, et sous David,

¹ II. Reg. XV, 2 et seq.

² Ibid. I.

³ Ibid. XIV, 32.

⁴ Ibid. XV, 7, 8.

⁵ Ibid. 10.

⁶ Ibid. 11.

⁷ Ibid. 12.

« et depuis sous Absalon ¹. » En même temps Amasa, capitaine renommé, fut mis à la tête de ses troupes ² ; et ce prince n'oublia rien pour donner de la réputation à son parti.

Pour imprimer dans tous les esprits que l'affaire était irrécyclable, Achitophel conseilla à Absalon, aussitôt qu'il fut arrivé à Jérusalem, d'entrer en plein jour dans l'appartement des femmes du roi ³ ; afin que quand on verrait l'outrage qu'il faisait au roi, dont il souillait la couche, tout le monde sentit aussitôt qu'il était engagé sans retour, et qu'il n'y avait plus de ménagement.

Tel était l'état des affaires du côté des rebelles. Considérons maintenant la conduite de David.

Il commença d'abord par se donner du temps pour se reconnaître ; et abandonnant Jérusalem, où le rebelle devait venir bientôt le plus fort, pour l'accabler sans ressource, il se retira dans un lieu caché du désert avec l'élite des troupes ⁴.

Comme il sentit la main de Dieu qui le punissait, selon la prédiction de Nathan, il entra à la vérité dans l'humiliation qui convenait à un coupable que son Dieu frappait, se retirant à pied en pleurant avec toute sa suite, la tête couverte, et reconnaissant le droit du Seigneur ⁵. Mais en même temps il n'oublia pas son devoir. Car ayant vu que tout le royaume était en péril par cette révolte, il donna tous les ordres nécessaires pour s'assurer tout ce qu'il avait de plus fidèles serviteurs ; comme les légions entretenues de Phélethi et de Céréthi ; comme la troupe étrangère d'Ethai Géthéen ; comme Sadoc et Abiathar avec leur famille ⁶. Il songea aussi à être averti des démarches du parti rebelle, en diviser les conseils, et détruire celui d'Achitophel, qui était le plus redoutable ⁷.

Après avoir ainsi arrêté le premier feu de la rébellion, et pourvu aux plus pressants besoins, par des ordres qui lui réussirent, il se mit en état de combattre. Il partagea lui-même son armée en trois (ce qu'il faut une fois observer) ; parce que cette division était nécessaire pour faire combattre sans confusion, surtout de grands corps d'armées telles qu'on les avait alors. Il en nomma les officiers et les commandants, et leur dit : « Je marcherai à votre tête ⁸. » Il vit bien qu'il y allait du tout pour la royauté, et crut qu'il n'avait point

¹ II. Reg. XVI, 23.

² Ibid. XVII, 25.

³ Ibid. XVI, 20, 21.

⁴ Ibid. XV, 14, 18, 28.

⁵ Ibid. 16, 23, 30.

⁶ Ibid. XV, 17, 22, 27.

⁷ Ibid. 51, 32 et seq.

⁸ Ibid. XVIII, 1 et seq.

à se ménager, comme on a vu qu'il avait fait contre Isboseth.

Tout le peuple s'y opposa, en lui disant « qu'ils « le comptaient lui seul pour dix mille hommes : « et que quelque malheur qui leur arrivât dans « le combat, ils ne seraient point sans ressource, « tant que le roi leur resterait ¹. »

Nous avons remarqué ailleurs ², qu'il ne fit point le faux brave à contre-temps, et qu'il céda aux sages conseils qui avaient pour objet le bien du royaume.

Il n'oublia pas le devoir de père ; et recommanda tout haut à Joab, et aux autres chefs, de sauver Absalon ³. Le sang royal est un bien de tout l'État, que David devait ménager, non-seulement comme père, mais encore comme roi.

On sait l'événement de la bataille ; comme Absalon y périt, malgré les ordres de David, et comme, pour épargner les citoyens, on cessa de poursuivre les fuyards ⁴.

David cependant fit une faute considérable, ou le jeta son bon naturel. Il s'affligeait démesurément de la perte de son fils, s'écriant sans cesse d'un ton lamentable : « Mon fils Absalon, Absalon « mon fils, qui me donnera de mourir en votre « place ! O Absalon mon cher fils, mon fils bien « aimé ⁵ ! »

La nouvelle en vint à l'armée, et la victoire fut changée en deuil : le peuple était découragé ; et, comme un peuple battu et mis en déroute, il n'osait paraître devant le roi ⁶. Ce qui obligea enfin Joab à lui donner le conseil que nous avons remarqué ailleurs ⁷. Et ce qui doit faire entendre aux princes, que dans les guerres civiles, malgré sa propre douleur, contre laquelle il faut faire effort, on doit savoir prendre part à la joie publique que la victoire inspire ; autrement on aliène les esprits, et l'on s'attire et au royaume de nouveaux malheurs.

Cependant la rébellion ne fut pas sans suite. Séba, fils de Bochri, de la famille de Jémini, qui était celle de Saül, souleva, par ces paroles de mépris, le peuple encore ému ⁸ : « Nous n'avons « rien de commun avec David, et le fils d'Isaï ne « nous touche en rien. Le roi connut le péril, et « dit à Amasa : Hâtez-vous d'assembler tout Juda. « Il exécuta cet ordre lentement ; et David dit « à Abisaï : Le fils de Bochri nous va faire plus de « mal qu'Absalon ; hâtez-vous donc, et prenez « ce qu'il y a de meilleures troupes, sans lui laiss-

¹ II. Reg. XVIII, 3.

² Ci-devant, liv. III, art. III, XI^e propos. 1.

³ II. Reg. XVIII, 5, 12.

⁴ Ibid. 6, 7 et seq. ⁵ Ibid. 33.

⁶ Ibid. XIX, 1, 2 et seq.

⁷ Ci-devant, liv. V, art. II, III^e propos. 1.

⁸ II. Reg. XX, 1, 2 et seq.

« ser le temps de se reconnaître, et des'emparer de « quelque ville. » Abisaï prit les légions de Céréthi et de Phéléthi, avec ce qu'il y avait de meilleurs soldats dans Jérusalem. Joab, de son côté, poursuivait Séba, qui allait de tribu en tribu soulevant le peuple, et emmenant ce qu'il pouvait de troupes choisies. Mais Joab fit entendre à ceux d'Abéla, où le rebelle s'était renfermé, qu'il ne s'agissait que de lui seul. A sa persuasion, une femme sage du pays, qui se plaignait qu'on voulait perdre une si belle ville, sut la délivrer en faisant jeter à Joab la tête de Séba par-dessus les murailles.

Ainsi finit la révolte, sans qu'il en coûtât de sang que celui du chef des rebelles. La diligence de David sauva l'État. Il avait raison de penser que cette seconde révolte, qui venait comme du propre mouvement du peuple, et d'un sentiment de mépris, était plus à craindre que celle qu'avait excitée la présence du fils du roi. Il connut aussi combien il était utile d'avoir de vieux corps de troupes sous sa main : et tels furent les remèdes qu'il opposa aux rebelles.

On peut rapporter, à ce propos, ce qui arriva à Adonias, fils de David¹. Ce prince se prévalant de la vieillesse du roi son père, dont il était l'aîné, voulait malgré lui s'emparer du royaume, et s'entendait pour cela avec Joab, et avec Abiathar, grand sacrificateur. Mais Sadoc, le prince des prêtres après lui, et Banaïas avec les troupes dont il avait le commandement, et la force de l'armée de David, n'était point pour Adonias. David, avec ce secours, prévint la guerre civile qu'Adonias, soutenu d'un grand parti, méditait ; et laissa le royaume paisible à Salomon, à qui il le destinait par ordre de Dieu.

Ainsi l'on continua à reconnaître l'utilité des troupes entretenues, par lesquelles un roi demeure toujours armé, et le plus fort.

VI^e PROPOSITION.

Dernier exemple des guerres civiles : celle qui commença sous Roboam, par la division des dix tribus.

La cause de cette révolte, dans laquelle le royaume d'Israël, ou des dix tribus, fut érigé, viendra plus à propos ci-après dans d'autres endroits. Nous remarquerons ici seulement :

En premier lieu, que les rois de Juda, après une si grande révolte qui partagea le royaume, obligés à se défendre non-seulement contre l'étranger², mais encore contre leurs frères rebelles, bâtirent dans le territoire de la tribu de Juda un grand nombre de nouvelles forteresses, et des arsenaux, où il y avait des magasins de vivres en

¹ III. Reg. I, 1, 7, 8 et seq.
² Ibid. XIV, 26.

abondance, et à la fois de toute sorte d'armures³.

En second lieu, ils se préparèrent à reconquérir par les armes le nouveau royaume que la rébellion avait élevé contre la maison de David. Mais Dieu, qui voulut montrer combien le sang d'Israël devait être cher à leurs frères, et que, même après la division, il ne fallait pas oublier la source commune, fit défendre par son prophète à ceux de Juda de faire la guerre à leurs frères⁴, quoique rebelles et schismatiques.

Il arriva même, dans la suite, et c'est ce qu'on remarque en troisième lieu, que le royaume de Juda s'unit par une étroite alliance avec le royaume rebelle. Car encore que, contre la volonté de Dieu, et peut-être plus par la faute de ceux d'Israël que de ceux de Juda, il y eut durant quelques règnes une guerre continuelle entre les deux royaumes⁵; néanmoins par la suite du temps l'alliance fut établie si solidement entre eux, que le pieux roi Josaphat, invité par Achab, roi d'Israël, à joindre ses armes avec celles des Israélites, pour les aider à recouvrer sur le roi de Syrie une place forte qu'ils prétendaient, vint en personne pour lui dire⁶ : « Vous et moi nous ne sommes qu'un. « Votre peuple n'est qu'un même peuple avec le « mien, ma cavalerie est la vôtre. »

L'alliance se confirma dans la suite ; et le même Josaphat répondit encore à Joram, roi d'Israël, qui le pria de le secourir contre le roi de Moab⁷ : « J'irai avec vous : qui est à moi, est à vous : mon « peuple est votre peuple, et ma cavalerie est la « vôtre. »

On voit par là, que, pour le bien de la paix, et pour la stabilité des choses humaines, les royaumes fondés d'abord sur la rébellion, dans la suite sont regardés comme devenus légitimes, ou par la longue possession, ou par les traités et la reconnaissance des rois précédents.

Et remarquez que la loi de la possession a eu lieu dans un royaume qui avait joint la révolte contre la religion véritable à la défection.

En quatrième lieu, les rois légitimes se doivent toujours montrer les plus modérés, en tâchant de ramener par la raison ceux qui s'étaient écartés de leur devoir. Ainsi en usa le roi Abia, fils de Roboam, avant que d'en venir aux mains avec les rebelles ; et les armées étant en présence, il monta sur une éminence où il fit aux Israélites, avec autant de force que de douceur, ce beau discours qui commence ainsi : « Écoutez, Jéroboam « et tout Israël : » leur remontrant, par vives raisons, le tort qu'ils avaient contre Dieu et contre

¹ II. Par. XI, 5, 6, 7 et seq.

² III. Reg. XII, 24. II. Par. XI, 4.

³ III. Reg. XIV, 30; XVI, 32.

⁴ Ibid. XXII, 5.

⁵ IV. Reg. III, 7.

leurs rois¹. Il était le plus fort, sans comparaison ; mais plus soigneux encore de ramener les rebelles, que de profiter de cet avantage, il ne s'aperçut pas que Jéroboam l'environnait par derrière. Il se trouva presque enveloppé par ses ennemis. Dieu prit son parti, et répandit la terreur sur les rebelles, qui prirent la fuite.

Nous donnerons pour cinquième et dernière remarque, que le royaume d'Israël, quoique rendu par la suite légitime et très-puissant, n'égalait jamais la fermeté du royaume de Juda, d'où il s'était séparé.

Comme il s'était établi par la division, il fut souvent divisé contre lui-même. Les rois se chassaient les uns les autres. Baasa chassa la famille de Jéroboam, qui avait fondé le royaume, dès la seconde génération. Zambri, sujet de Baasa, se souleva contre lui, et ne régna que sept jours. Amri prit sa place, et le contraignit à mettre lui-même le feu dans le palais, où il se brûla. Le royaume se divisa en deux. Amri, dont le parti prévalut, et qui semblait avoir relevé le royaume d'Israël en bâtissant Samarie², y régna peu, et sa famille périt sous son petit-fils. Les familles royales les mieux établies virent à peine quatre ou cinq races. Et celle de Jéhu, que Dieu même avait fait sacrer par Élisée, tomba bientôt par la révolte de Sellum, qui tua le roi, et s'empara du royaume³.

Au contraire, dans le royaume de Juda, où la succession était légitime, la famille de David demeura tranquille sur le trône, et il n'y eut plus de guerre civile ; on aimait le nom de David et de sa maison. Parmi tant de rois qui régnerent sur Israël, il n'y en eut pas un seul que Dieu approuvât : mais il sortit de David de grands et de saints rois imitateurs de sa piété. Le royaume de Juda eut le bonheur de conserver la loi de Moïse, et la religion de ses pères. Il est vrai que, pour leurs péchés, ceux de Juda furent transportés dans Babylone, et le trône de David fut renversé : mais Dieu ne laissa pas sans ressource le peuple de Juda, à qui il promit son retour dans la terre de ses pères après soixante-dix ans de captivité. Mais pour le royaume d'Israël, outre qu'il tomba plus tôt, il fut dissipé sans ressource par les mains de Salmanasar roi d'Assyrie⁴, et se perdit parmi les Gentils.

Telle fut la constitution et la catastrophe de ces deux royaumes. Celui que la révolte avait élevé malgré les rois légitimes, quoique ensuite reconnu par les mêmes rois, eut en lui-même une perpé-

tuelle instabilité, et périt enfin sans espérance, par ses fautes.

ARTICLE IV.

Encore que Dieu fit la guerre pour son peuple, d'une façon extraordinaire et miraculeuse, il voulut qu'il s'aguerrît, en lui donnant des rois belliqueux et de grands capitaines.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Dieu faisait la guerre pour son peuple du plus haut des cieux, d'une façon extraordinaire et miraculeuse.

Ainsi l'avait dit Moïse sur les bords de la mer Rouge : « Ne craignez point ce peuple immense « dont vous êtes poursuivi. Le Seigneur combat- « tra pour vous, et vous n'aurez qu'à demeurer en « repos¹. »

Outre qu'il ouvrit la mer devant eux, il mit son ange, pendant qu'ils passaient, entre eux et les Égyptiens, pour empêcher Pharaon de les approcher².

A la fameuse journée où le soleil s'arrêta à la voix de Josué ; pendant que l'ennemi était en fuite, Dieu fit tomber du ciel de grosses pierres, comme une grêle³, afin que personne ne pût échapper, et que ceux qui avaient évité l'épée fussent accablés des coups d'en haut.

Les murailles tombaient devant l'arche ; les fleuves remontaient à leur source pour lui donner passage⁴, et tout lui cédaient.

Quelquefois Dieu envoyait à leurs ennemis, dans leurs songes, des pronostics affreux de leur perte. Ils voyaient l'épée de Gédéon qui les poursuivait de si près qu'ils ne pouvaient échapper ; et ils fuyaient en désordre avec de terribles hurlements, au bruit de ses trompettes et à la lumière de ses flambeaux, et tiraient l'épée l'un contre l'autre, ne sachant à qui se prendre de leur déroute⁵.

Une semblable fureur saisit les Philistins, quand Jonathas les attaqua, et ils firent un carnage horrible de leurs propres troupes⁶.

Dieu faisait gronder son tonnerre sur les fuyards⁷, qui, glacés de frayeur, se laissaient tuer sans résistance.

Quelquefois on entendait un bruit de chevaux, et de chariots armés, qui épouvantait l'ennemi, et lui faisait croire qu'un grand secours était arrivé aux Israélites ; en sorte qu'il se mit en fuite, et abandonna le camp avec tous les équipages⁸.

¹ Exod. XIV, 13, 14.

² Ibid. 19, 20.

³ Jos. X, 10, 11, 12, 13.

⁴ Id. III et VI.

⁵ Jud. VII, 13 et seq.

⁶ I. Reg. XIV, 19, 20.

⁷ Ibid. VII, 10. Eccl. XLVI, 20, 21.

⁸ IV. Reg. VII, 6, 7.

¹ II. Par. XIII, 4, 13, 14 et seq.

² III. Reg. XY, 27; XVI, 9, 10, 16, 18, 21, 24.

³ IV. Reg. IX; et X, 30; XV, 10, 12.

⁴ Ibid. XVII et XVIII.